



## MODES ET DOSES D'EMPLOI

- Appliquer à l'aide :
  - d'un pinceau
  - d'un chiffon préalablement imprégné
  - d'un pulvérisateur approprié.
- Imprégner la surface à nettoyer.
- Observer l'action sur le graffiti, racler, renouveler l'opération si nécessaire, terminer ensuite par un rinçage à l'eau claire ou éventuellement, essuyer soigneusement avec un chiffon humide.
- Dans le cas d'incrustations sur des supports poreux, renouveler l'application, selon le cas laisser agir de quelques minutes à quelques heures.

*N.B. : Dans le cas où un effaçage est pratiqué sur un support poreux (parpaings, briques, enduits) imprégner la périphérie du tag au préalable avec de l'eau afin de limiter l'extension de la zone à nettoyer et faciliter le nettoyage.*

*Sur des matériaux généralement sensibles aux nettoyeurs solvantés, effectuer un test préalable par application au chiffon sur une surface limitée afin d'observer la compatibilité du support avec l'efface graffiti et de déterminer le temps de contact suffisant pour nettoyer le support en limitant son altération.*

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison synergisée de composés oxygénés et d'origine végétale à fort pouvoir solvant des encres et peintures.

## RECOMMANDATIONS

Préparation **non soumise** à l'étiquetage de nocivité toxicité d'après le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (Règlement (CE) n° 790/2009).

### Utilisations réservées aux professionnels

En cas de contact avec les yeux laver immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un spécialiste.

**Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : RE62-Y0C9-6008-CWYN**

Extrait de conditions de vente : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectuée, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. NOTA : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affectés les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988